



Formation Responsables RPE

De l'embauche de l'assistante maternelle à la rupture du contrat de travail

PROGRAMME

► Journée 1

- Le rôle des relais petite enfance
- Les sources du droit et textes applicables
- Le contrat de travail
- La durée du travail

► Journée 2

- La rémunération de l'assistante maternelle
- Les congés payés
- La rupture du contrat de travail

► Journée 3

- Les absences non rémunérées
- L'indemnisation des congés payés
- Le solde de tout compte

► Les objectifs de la formation :

- Comprendre les enjeux du rôle d'accompagnement des RPE en matière de droit du travail
- Maîtriser les éléments fondamentaux de la réglementation applicable au contrat de travail des assistantes maternelles employées par des particuliers.
- Maîtriser les composantes et les modalités de calcul de la rémunération de ces professionnelles.

► Les prérequis à la formation

- La formation est ouverte à tout responsable de RPE en exercice ou à tout autre professionnel intervenant ou envisageant d'intervenir dans le même champ d'action.
- Une connaissance des problématiques spécifiques à la relation salariale Parent employeur / Assistant maternel est souhaitable.

Formules au choix :

Formule A : 2 journées

J1 + J2 949€ TTC*

Formule B : 3 journées

J1 + J2 + J3 1 299€ TTC*

*Ces prix sont garantis jusqu'au 31 décembre 2024

Session : du 15 au 17 octobre 2024

Plus de détails sur lassmat.fr



INFOS PRATIQUES

- Lieu : Paris (75007)
- Repas du midi pris en charge.

EN PLUS DE VOTRE FORMATION,

VOUS RECEVREZ À LA FIN DES SESSIONS DE COURS :

- **Un support pédagogique** bâti sur de multiples situations et cas concrets,
- **Le Guide juridique** des assistantes maternelles - éditions L'assmat (valeur 27 €),
- **1 an d'abonnement** à L'assmat (valeur 49 €).



Code

FICHE D'INSCRIPTION à retourner à Casamape Formation

10 av. Victor-Hugo • CS 60051 • 55800 Revigny-sur-Ornain

ou par Fax : 03 29 70 57 44

ou par mail : formation@lassmat.fr

LE STAGIAIRE

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse

CP [] Ville.....

Téléphone portable.....

E-mail stagiaire.....

Date et signature du stagiaire

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ou Organisme de rattachement

Nom de la collectivité.....

Abonné à L'assmat Oui Non

E-mail responsable formation.....

Adresse

CP [] Ville.....

Téléphone

Cachet de la collectivité ou de l'organisme :

S'inscrit à la formation suivante : **Formule A** 2 journées - 949€ TTC ou **Formule B** 3 journées - 1 299€ TTC
À la session : du 15 au 17 octobre 2024

Pour tout renseignement complémentaire ou besoins spécifiques, adressez-nous votre demande par e-mail à : formation@lassmat.fr

* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS Martin Media - Casamape Formation. Tout dédit effectué dans les 30 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.